

Burundi : "Tous ces signes sont de mauvais augure", s'alarme l'ONU

@rib News, 15/04/2015 â€ Source ONUG D'CLARATION LIMINAIRE DU HAUT-COMMISSAIRE AUX DROITS DE L'HOMME LORS DE LA CONF'ERENCE DE PRESSE ORGANIS'E A L'OCCASION DE SA MISSION AU BURUNDI Bujumbura, le 15 avril 2015 Bonjour et merci pour votre pr'sence. A Avec une s'rie d'lections cl's pr'vues en et aot, nous vivons un moment critique de l'histoire du Burundi et je suis tr's reconnaissant au gouvernement de m'avoir invit' A ce moment pr'cis. Le pays est A la crois'e des chemins et son avenir pourrait bien d'pendre de la choisie par des hommes politiques, leurs sympathisants et diverses autorit's essentielles au cours des prochaines semaines: la voie d'lections libres et justes qui renforcerait et ferait grandir la d'mocratie encore fragile du Burundi tout en permettant une am'lioration de sa situation socio-conomique d'sastreuse; ou la voie de la violence et de l'intimidation destin'es A subvertir la d'mocratie afin de prendre ou de conserver le pouvoir politique. Une voie qui pourrait potentiellement ramener le Burundi vers son pass' profond'ment troubl', tragique et horriblement violent. Cette voie qui a t' r'cemment v'te lors de plusieurs lections importantes dans des pays tels que le Mali, le Kenya et le Nigeria. Cette voie que nul ne devrait m'ame songer A emprunter.

Pour dire les choses franchement, alors que je pr'parais cette mission, j'ai parl' avec de nombreuses personnes bien inform'es, A la fois au sein et A l'ext'rieur des Nations Unies, A Gen've et A New York. Toutes, sans exception, se alarm'es de la direction que semble prendre le pays. Le Secr'taire gn'al a exprim' ses r'serves, de m'ame que le Conseil de s'curit'. Depuis mon arriv'e au Burundi dimanche, outre mes rencontres avec le Pr'sident, le Premier Vice-Pr'sident et le Ministre des relations ext'rieures, je me suis entretenu avec des organisations de la soci't' civile, avec la Commission nationale ind'pendante des droits de l'homme (CNIDH), des diplomates 'trangers, des membres de l'opposition et des institutions 'tatiques cl's tels que la Commission v'rit' et r'conciliation, la Commission 'nationale ind'pendante et le Pr'sident de la Cour constitutionnelle. Aujourd'hui, j'ai 'galement pris part A une t'anim'e, A laquelle ont particip' de nombreuses personnes mentionn'es ci-dessus et portant sur le sujet des droits de l'homme et des lections, avec une r'f'rence toute particuli' aux lections qui auront lieu cette ann'e au Burundi. Lors de ces r'unions et discussions, il est clairement apparu que de nombreuses personnes, ici aussi, sont extr'mement inqui'tes. Les tensions ont fortement augment' ces derniers mois, A l'approche des lections. Elles auraient t' aliment'es par une hausse du harc'lement pour des motifs politiques, des intimidations et des actes de violence ainsi que par une hausse rapport'e des discours haineux. Samedi dernier encore, des exemples extr'mes de discours haineux ont ainsi t' entendus lors d'un grand rassemblement pro-gouvernemental ici, A Bujumbura, et une grenade a t' lanc'e contre la maison d'un journaliste qui avait crit un article sur des all'gations portant sur la fourniture d'armes A la milice tr's crainte des Imbonerakure. D'autres journalistes ont t' harcel's et menac's m'ame que des d'fenseurs des droits de l'homme ayant fait t'at de ces harc'lements et menaces. Certains ont t' arr't's, parmi lesquels un journaliste renomm' qui avait fait t'at d'all'gations li'es au meurtre extraordinaire et toujours non r'solu de trois religieuses italiennes en septembre dernier. L'an pass', l'opposant politique Datus Nshimirimana a t' assassin' et, le mois dernier, Annonciate Haberisoni, la femme d'un dirigeant de l'opposition, r'chapp' de peu A des tirs ici m'ame, A Bujumbura. Le nom qui revient sans cesse lors des discussions sur les violences et les intimidations, l'origine des craintes de beaucoup de gens â€ et nombreuses sont les personnes au Burundi A avoir tr's peur â€ est la milice des Imbonerakure. Cette milice, qui soutient ouvertement le gouvernement, semble op'rer de plus en plus agressivement et en toute impunit'. Certaines personnes ont si peur qu'elles ont d'tores et quitt' le pays, bien avant les lections pr'sidentielles de juin. Quelque 6 000 personnes auraient d'j' travers' la seu fronti're rwandaise. Au cours des deux derniers jours, le nombre de personnes franchissant cette fronti're a augment' pour atteindre les 1 000 personnes par jour. Plusieurs d'entre elles ont explicitement d'clar' aux Nations Unies 'tre parties du fait des actions de milices. Tous ces signes sont de mauvais augure, mais il existe une issue, un chemin clair pour retrouver la voie de la paix et de la prosp'rit', celui formul' A Arusha et que le pays a globalement suivi jusqu' r'cemment. Le gouvernement et les forces de s'curit' doivent s'vir contre la milice des Imbonerakure, enqu'ter et traduire en justice ceux parmi ses membres qui ont commis des crimes. Ils doivent envoyer un message clair A ce groupe dangereux et lui signifier qu'ils ne tol'ront plus ses activit's extr'mes et que l'impunit' s'lective â€ de grande 'chelle au Burundi â€ va cesser de r'gner. Les autorit's, en particulier la police, doivent traiter toutes les manifestations politiques de la m'ame mani' et dans le respect des droits et normes internationaux relatifs A la libert' de r'union. Et les opposants politiques doivent aussi jouer leur r'le. Ils ne doivent pas gonfler ou exag'rer les faits pour accro'tre le soutien contre le gouvernement, alimentant par ce biais le climat de peur. Ils doivent aussi s'assurer que leurs sympathisants manifestent pacifiquement, ne s'adonnent pas aux discours haineux ou ne r'agissent pas violemment A ce qui est per'çu comme des provocations. Au final, ce sont les autorit's qui ont l'obligation de prot'ger tous les citoyens et r'sidents contre les intimidations et violences commises par tout individu ou tout groupe. Elles doivent aussi accepter que les critiques constituent un 'l'ement vital de la d'mocratie, et non une menace A 'craser. Le droit A la libert' d'expression et d'opinion est inscrit dans des trait's internationaux ratif's par le Burundi et le gouvernement a l'obligation de respecter ces trait's. Le Burundi a ratifi' un nombre impressionnant de trait's internationaux. Il a un excellent bilan de coop'ration avec les Nations Unies. Ses relations avec mon bureau remontent A de nombreuses ann'es et le gouvernement actuel a poursuivi avec nous une relation constructive, comme le montre notre accord pour 'tablir un bureau de pays A part enti' en d'but d'ann'e, suite au d'part du BNUB qui avait u composante droits de l'homme int'gr'e. Mes discussions avec le Pr'sident Pierre Nkurunziza, le Premier Vice-Pr'sident Prosper Bazombanza et le Ministre des relations ext'rieures Laurent Kavakure m'am'nent A penser que cette relation se poursuivra et j'esp' que tous les membres du gouvernement constateront que toutes les critiques que je formule sont faites dans un esprit d'amiti' et dans la perspective du fort d'sir des Nations Unies d'aider le Burundi A devenir un exemple de r'ussite. D'autres succ's ont t' enregistr's ces derni'res ann'es â€ et il est important d'ins

avancées considérables accomplies par le pays dans de nombreux domaines depuis la signature des accords d'Arusha. Parmi ceux-ci figurent les améliorations réalisées dans les domaines de l'éducation et du droit des femmes et des enfants. Le fait qu'en vertu du droit, au moins 30 pour cent des parlementaires doivent être des femmes, constitue une mesure importante, et ce bien que les droits des femmes nécessitent encore une attention déterminée et soutenue pour garantir qu'elles progressent dans d'autres domaines et alors que la violence sexuelle et sexiste reste un problème très important à travers tout le pays. Je regrette qu'en raison de la situation politique complexe que traverse actuellement le pays et de l'agenda très chargé de ma visite, j'ai dû être contraint d'annuler une visite initialement prévue à Gitega. J'espère que je pourrai me rendre au Centre Humura pour rencontrer des victimes de violence sexuelle et sexiste qui y sont logées et y reçoivent des soins médicaux, psychologiques et une aide juridique. Mon équipe au Burundi continuera à donner la priorité aux questions liées au genre et à l'avancement du droit des femmes. Il est clair que le gouvernement fait preuve de beaucoup de bonne volonté afin de poursuivre les progrès dans ce domaine. J'espère que cela inclura la correction rapide des lois discriminatoires qui subsistent et restent en vigueur. Un autre développement extrêmement important depuis Arusha tient à la baisse drastique des tensions ethniques, ce qui constitue une grande réussite au regard de l'histoire terrible du pays en la matière. L'établissement de la Commission vérité et réconciliation constitue un pas significatif et j'ai offert le soutien de mon bureau qui effectue un mandat de quatre ans au Burundi, y compris pour fournir des conseils tirés de notre expérience en la matière et de celle d'autres commissions établies à travers le monde. Toutefois, j'aimerais insister sur le fait que la vérité et la réconciliation, bien que très importantes, ne peuvent être réalisées aux dépens de la justice. L'impunité quasi-totale pour tous les crimes horribles commis il y a des décennies bien avant les accords d'Arusha, constitue un facteur important dans le risque actuel de voir le Burundi confronté à une explosion de violence. L'établissement de la Commission nationale indépendante des droits de l'homme (CNIDH) 2011 constitue une autre avancée significative sur le front des droits de l'homme. En moins de deux ans, le premier groupe de commissaires a remarquablement réussi à obtenir le très convoité statut A que lui ont octroyé ses pairs à travers le monde. Ce statut n'est pas attribué à la légèreté et illustre clairement le respect qu'inspire le travail de la commission. Alors que cinq de ses sept membres doivent être reconduits ou remplacés cet été, j'exhorte les autorités compétentes à garantir que seuls des membres de très haut niveau seront choisis, de manière à ce que la CNIDH puisse continuer à faire rayonner la réputation du Burundi en matière de droits de l'homme, tout en favorisant des améliorations pour la population burundaise elle-même. Le Burundi est devenu un contributeur important et respecté des opérations onusiennes de maintien de la paix, en particulier en Somalie. Bien que n'étant pas responsable de mettre en place ou de gérer les opérations de maintien de la paix, mon bureau est de plus en plus sollicité pour mener des vérifications précieuses afin de s'assurer qu'aucun officier suspecté de crimes internationaux graves ne soit affecté à assurer le commandement de telles opérations. Je suis préoccupé par le fait que, si la violence éclate au Burundi, l'une de ses conséquences subsidiaires puisse être la réduction, voire l'annulation de sa contribution vitale au maintien de la paix dans d'autres pays. Lors de mes réunions, le gouvernement a mis en exergue ses préoccupations en matière de droits sociaux, économiques et culturels, des préoccupations que je partage tout à fait. Le Burundi est un pays très vert et fertile qui dispose, à l'inverse de tant de pays, d'un approvisionnement abondant en eau. Ce pays ne devrait donc pas être si extraordinairement pauvre, avec 48 pour cent de sa population vivant dans une pauvreté grave, selon le plus récent indice de la pauvreté multidimensionnelle. Il ne devrait pas non plus croupir en bas de l'index de la faim dans le monde, avec plus de 60 pour cent de sa population mal nourrie en 2014. Bien que ceci résulte en partie de l'augmentation rapide de la population due à un taux de fertilité extrêmement élevé avec 6,08 enfants par femme, c'est aussi le fait de décennies de conflit et de violations massives des droits de l'homme et de déplacement. L'immense majorité des réfugiés burundais étant rentrés dans leur pays au cours des 15 dernières années, il est particulièrement triste et inquiétant de voir certaines personnes commencer à prouver le besoin de fuir à nouveau. Un nouveau cycle de violence causé par des forces opposées à une élection véritablement démocratique et pacifique aurait aussi un effet dévastateur sur la reprise lente et fragile du pays. En bref, le Burundi ne peut se permettre une autre flambée de violence. Il ne peut se le permettre que ce soit en termes économiques, politiques, sociaux ou culturels. Il ne peut se le permettre que ce soit à l'échelle nationale ou internationale. J'exhorte donc les hommes politiques de ce pays et les simples militants à s'assurer que le débat politique, bien que par nature animé, n'atteigne jamais un niveau de haine ou de violence. J'exhorte les autorités au niveau national, provincial et local, à se montrer scrupuleusement équitables et à garantir la protection de tous les membres du public. J'exhorte les personnes qui se présentent aux élections à le faire de manière juste et celles qui perdent de manière juste à le faire avec élégance. J'exhorte le Président et le parti au pouvoir, ainsi que les dirigeants de l'opposition, la police et l'armée à faire passer le futur bien du pays dans son ensemble devant leurs propres désirs politiques. A long terme, cela est dans l'intérêt de tous. L'histoire et éventuellement des tribunaux nationaux et internationaux jugera ceux qui tuent, corrompent ou intimident sur le chemin du pouvoir. Il existe qu'une voie à suivre pour le Burundi, la voie de la paix, de l'état de droit et de la démocratie. Je vous souhaite bonne chance. Soyez assurés que la communauté internationale soutiendra pleinement un Burundi empruntant la voie de la paix, de la démocratie et de la prospérité qui en découle. Ce document est destiné à l'information; il ne constitue pas un document officiel - HC15/033F